

VISÉ — OUPEYE

UN ZONING D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ANCIENNE CIMENTERIE HOLCIM

Racheté par Eloy, le site de l'ancienne cimenterie Holcim va revivre. L'entreprise sprimontoise vient en effet de déposer une demande de permis unique pour transformer le site en petit zoning industriel. Les travaux pourraient démarrer en janvier 2025.

AURÉLIE DRION

Installé le long du canal Albert, à cheval sur Haccourt et Lixhe, la cimenterie Holcim a fermé ses portes voici dix ans. Rachetés par la société Eloy en 2021, ces 18 hectares vont revivre dans quelques années. Après l'étude d'incidences réalisée l'an dernier, Eloy vient en effet de déposer une demande de permis unique pour l'aménagement et la viabilisation d'une friche industrielle.

«La thématique n'a pas changé, explique Lounis Azibi, responsable du développement durable chez Eloy. Nous avons toujours la volonté d'y créer une zone industrielle avec des entreprises pionnières dans l'économie circulaire et le bas carbone, et qui ont besoin de la voie d'eau pour se développer.»

Mais avant de pouvoir accueillir les premières entreprises, d'importants travaux vont devoir être réalisés. «On va devoir rehausser en partie le site, créer une dalle de quai qui va annexer une voirie communale. Il faudra donc créer une autre voirie. On va aussi devoir équiper tout le site en impétrants. Tous ces travaux devraient durer de trois à quatre ans.»

CINQ HECTARES DÉDIÉS À LA BIODIVERSITÉ

Ce projet, co-construit avec les riverains et les autorités, va aussi laisser la part belle à la biodiversité. «Dès le départ, c'était important pour nous de laisser une place importante, sur cinq hectares, à une zone verte et une zone bleue, dédiée à l'écoulement des eaux. On va ainsi créer une zone tampon d'intérêts paysagers avec des lames d'eau et des bassins. Il y aura par exemple des espaces dédiés aux crapauds calamites



État actuel de l'ancienne cimenterie Holcim. © D.R.

et aux hirondelles de rivages. On va créer des zones de prairies fleuries, planter des arbres hautes tiges, créer des chaînons manquants entre les sentiers de balade et le RAVeL, pour ainsi pouvoir rejoindre la nationale. On a vraiment cherché à maximiser les effets positifs.»

Une fois ces travaux terminés, ce sont de quatre à dix entreprises qui pourront ve-



Vue projetée du site après les transformations. © Eloy



« Nous voulons des entreprises dédiées à l'économie circulaire ou au bas carbone, qui transformeraient les matières en produits finis ou semi-finis »

Lounis Azibi
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE CHEZ ELOY

nir s'y installer. «Nous ne voulons pas d'une seule entreprise qui rachète les onze hectares. Ce que nous voulons, ce sont des entreprises dédiées à l'économie circulaire ou au bas carbone, qui transformeraient les matières en produits finis ou semi-finis.»

On pense par exemple de du recyclage de matériaux de la construction ou le développement de la filière biosourcée, ici aussi pour les matériaux de la construction. «On a fait une analyse régionale industrielle, en se basant sur les axes prioritaires de la Wallonie. Et si on dézoom le plan, on ne se trouve pas très loin de Chertal, par exemple. On pourrait donc très bien imaginer des complémentarités entre

les deux sites.»

Mais avant d'en arriver là, il faut d'abord franchir les onze étapes des autorisations. Une demande de permis unique vient d'être déposée et l'enquête publique a démarré ce lundi 11 mars, pour s'achever le 10 avril. Cette enquête se déroule sur Oupeye, Visé, Dalhem et Bassenge. Le dossier peut être consulté au sein de ces administrations communales. «Si tout va bien, nous espérons recevoir notre permis en novembre, pour lancer les travaux en janvier 2025. On pourrait imaginer travailler en parallèle sur la commercialisation du site, une fois le chantier bien avancé, et ainsi accueillir les premières sociétés en 2028.» ■

LIÈGE

Le locataire d'un appart menace son propriétaire avec des couteaux

Ce dimanche vers 17 heures, le propriétaire d'un appartement dans le quartier d'Amercoeur s'est présenté dans son bien, avec son cousin afin d'y réaliser quelques travaux. Le locataire qui était sur place n'a visiblement pas apprécié cette visite «chez lui», ce qui l'a beaucoup énervé. Il a accueilli son propriétaire avec des couteaux de cuisine en le menaçant. Il a renversé une table qui est tombée sur le tibia du propriétaire. La police est par la suite venue interpellier le locataire menaçant. Celui-ci, né en 1971 et déjà connu de la justice, a été déferé ce lundi matin au palais de justice de Liège. Il fera prochainement l'objet d'une procédure accélérée devant le tribunal. ■

VISÉ

Un arbre tombe sur une ligne électrique rue de Dalhem

Ce lundi matin, la circulation a dû être interrompue dans la rue de Dalhem, à proximité de la Collégiale à Visé. Alors qu'il pleuvait abondamment, un arbre venait en effet de tomber dans la rue. Celui-ci a chuté sur une ligne électrique qui s'est affaissée, celle-ci pendait assez bas et dangereusement sur la chaussée. Une équipe de technicien de Resa est intervenue sur place pour réaliser les réparations nécessaires. L'arbre qui est tombé a quant à lui été débité. La circulation a pu être rouverte aux usagers en début d'après-midi. ■

R.C



Une équipe de Resa est intervenue sur place. © Pierre Neufcour